

# Rapport d'activité 2019

## PRÉAMBULE

Conformément à l'article L-5211-39 du Code général des collectivités territoriales, nous avons le plaisir de vous communiquer le rapport d'activité de la communauté de communes Isle et Crempse en Périgord.

Comme les textes le stipulent, il vous appartient d'en donner communication à votre conseil municipal en séance publique.

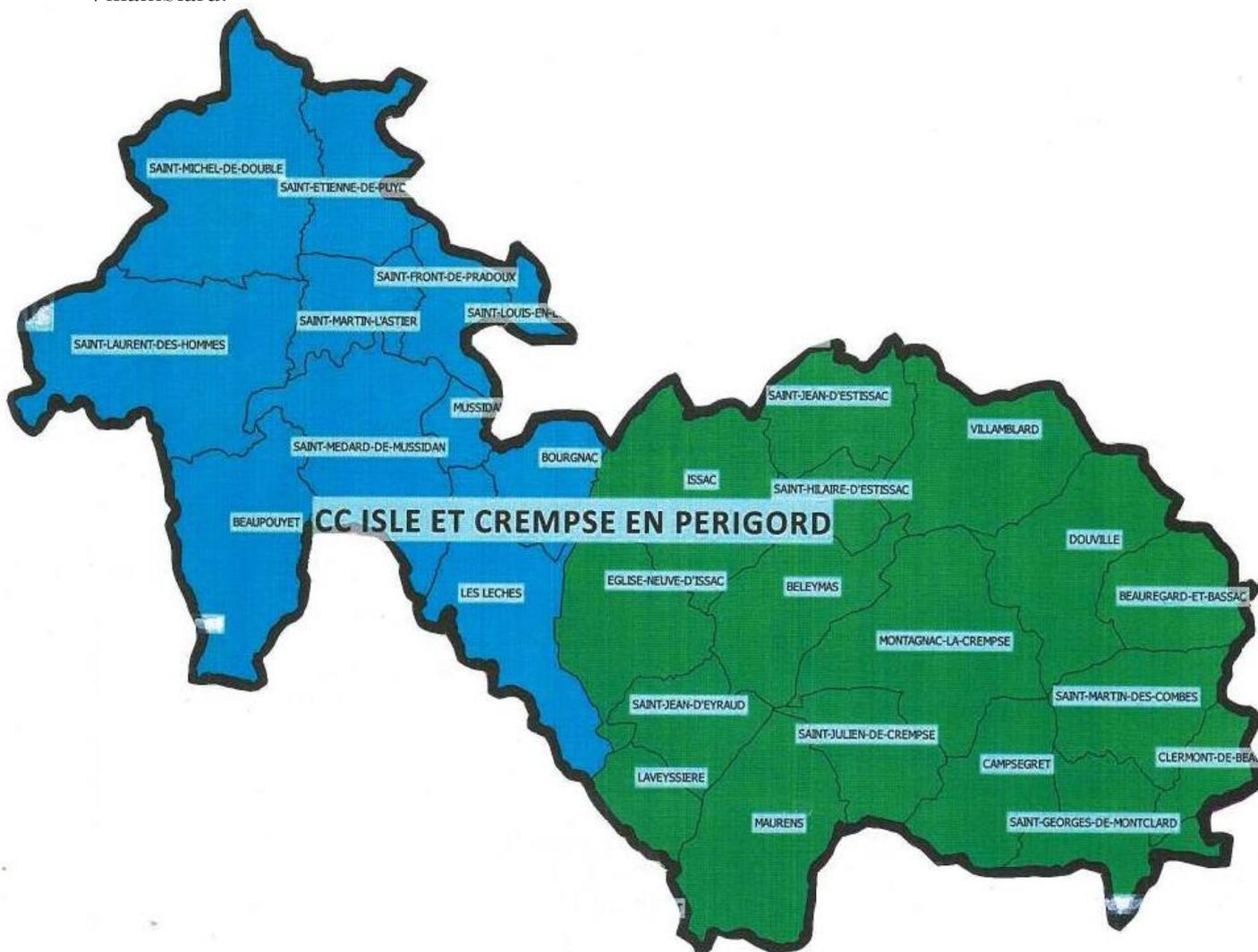
Les délégués de votre commune se tiennent à votre disposition pour exposer l'activité de notre structure intercommunale.

Bonne lecture.

**Marie Rose VEYSSIERE**  
Présidente

## PRESENTATION

Née de la fusion de la Communauté du Communes du Mussidanais en Périgord et de la Communauté de Communes du Pays de Villamblard, les élus se sont donnés les moyens d'agir ensemble en constituant le 1<sup>er</sup> janvier 2017 la Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord (CCICP) qui compte vingt-cinq communes : Beaupouyet, Beaugard et Bassac, Beleymas, Bourgnac, Campsegret, Clermont de Beaugard, Douville, Eglise Neuve d'Issac, Eyraud Crempse Maurens, Issac, Les Lèches, Montagnac la Crempse, Mussidan, Saint-Etienne-de-Puycorbier, Saint-Front-de-Pradoux, Saint-Georges-de-Montclar, Saint-Hilaire-d'Estissac, Saint-Jean-d'Estissac, Saint-Laurent-des-Hommes, Saint-Louis-En-l'Isle, Saint-Martin-des-Combes, Saint-Martin-l'Astier, Saint-Médard-de-Mussidan, Saint-Michel-de-Double, Villamblard.



La CCICP regroupe 14 584 habitants répartis inégalement sur les 25 communes membres.

La Communauté est administrée par un Conseil Communautaire composé de 47 délégués.

**Liste des délégués en 2019 :**

Jean Luc	GROSS	BEAUPOUYET
Flore	BOYER	BEAUREGARD ET BASSAC
Bernard	DENOIX	BELEYMAS
Bertrand	MATHIEU	BOURGNAC
Gérard	MALAUBIER	CAMPSEGRET
Laurette	CHINOUILH	CLERMONT DE BEAUREGARD
Claudine	GOUDEAU	DOUVILLE
Jean-Pierre	DEFFREIX	EGLISE NEUVE D'ISSAC
Jean-Claude	CASERIS	EYRAUD CREMPSE MAURENS
Denise	WYSS	EYRAUD CREMPSE MAURENS
Alain	OLLIVIER	EYRAUD CREMPSE MAURENS
Annick	GAY	EYRAUD CREMPSE MAURENS
Jean Paul	VILLEPONTOUX	EYRAUD CREMPSE MAURENS
Lucien	LIMOUSI	ISSAC
Jean-Pierre	DELAGE	LAVEYSSIERE
Jean François	MELKEBEKE	LES LECHES
Jean-Claude	PREVOT	MONTAGNAC LA CREMPSE
Stéphane	TRIQUART	MUSSIDAN
Christophe	EHRISMANN	MUSSIDAN
Jacques	FROIDFON	MUSSIDAN
Alain	PALISSE	MUSSIDAN
Isabelle	BARRY	MUSSIDAN
Liliane	ESCAT	MUSSIDAN
Bernadette	FAURE	MUSSIDAN
Agnès	VILLENEUVE	MUSSIDAN
Philippe	FLAMANT	MUSSIDAN
Daniel	TOURNIER	ST ETIENNE DE PUYCORBIER
Pierre André	CROUZILLE	ST FRONT DE PRADOUX
Serge	OLIVIER	ST FRONT DE PRADOUX
Marie-Claude	PAILLOT	ST FRONT DE PRADOUX
Bernard	GUERINEL	ST GEORGES DE MONTCLAR
Jean-Claude	DAREAU	ST HILAIRE D'ESTISSAC
Marie-Rose	VEYSSIERE	ST JEAN D'ESTISSAC
Thierry	MILLAC	ST LAURENT DES HOMMES

Nicole	CADE	ST LAURENT DES HOMMES
Jean Claude	ECLANCHER	ST LAURENT DES HOMMES
Jean-Luc	MASSIAS	ST LOUIS EN L'ISLE
Hervé	DURST	ST MARTIN DES COMBES
Jean-Luc	TOMSKI	ST MARTIN L'ASTIER
Michel	FLORENTY	ST MEDARD DE MUSSIDAN
Sylvain	LESSENOT	ST MEDARD DE MUSSIDAN
Jean-François	MALARD	ST MEDARD DE MUSSIDAN
Ghislaine	COUZON	ST MEDARD DE MUSSIDAN
Fabienne	DELORT	ST MEDARD DE MUSSIDAN
Serge	DURANT	ST MICHEL DE DOUBLE
Jean-Luc	ALARY	VILLAMBLARD
Michel	CAMPAGNAUD	VILLAMBLARD

L'année 2019 a été consacrée à la préparation et réalisation de très nombreux projets :

- ✓ Office de tourisme
- ✓ Centre de loisirs
- ✓ Espace Connexions
- ✓ Logements
- ✓ Chemins de randonnée dans le Villamblardais
- ✓ Circuits vélo (Résistance et Mussidan la Jemaye et Mussidan Villamblard)
- ✓ La mise en place d'une maison France Services
- ✓ Maison de santé pluridisciplinaire
- ✓ Poursuite de l'élaboration de la stratégie du PCAET
- ✓ Poursuite du SCoT

Les décisions ont été consensuelles, tout comme l'harmonisation des statuts de la nouvelle communauté de communes.

Le Conseil Communautaire a élu en son sein un bureau communautaire comprenant la Présidente Marie-Rose VEYSSIERE et neuf vice-présidents.

### Les vice-présidences :

Stéphane	TRIQUART	chargé des finances, du personnel et des services publics
Michel	CAMPAGNAUD	chargé de l'économie, des ZAE, du commerce et de l'artisanat
Jean François	MELKEBEKE	chargé de l'urbanisme, du SCoT, des logements et des aires d'accueil des gens du voyage
Alain	OLLIVIER	chargé de l'éducation, de la culture, des sports et de la communication
Jean Luc	GROSS	chargé de l'action sociale (enfance, petite enfance, adolescence et seniors)
Bernard	DENOIX	chargé de la voirie et de l'accessibilité
Daniel	TOURNIER	chargé du tourisme, de l'animation touristique, des chemins de randonnée et de la véloroute voie verte
Flore	BOYER	chargée du développement durable, du numérique, de la forêt et des rivières
Jean Claude	ECLANCHER	chargé de l'assainissement et des ordures ménagères

Intitulé	Nombre de réunions
Commission agriculture	1
Commission assainissement, déchets	3
Commission bâtiments scolaires	1
Commission communication	4
Commission culture	5
Commission développement durable	1
Commission enfance et jeunesse	
Commission finances	1
Commission services publics	2
Commission tourisme	2
Commission urbanisme, logements	1
Commission voirie	1
Commission ZAE et développement éco	
CLECT	
Bureau	2
Conseil Communautaire	9

La Communauté de Communes a pour objet le développement et la solidarité des communes. Par conséquent, la CCICP a adopté des compétences décrites dans ses statuts. Les vingt-huit communes membres ont chacune participé en 2017 à l'élaboration des statuts de la Communauté et les ont approuvés.

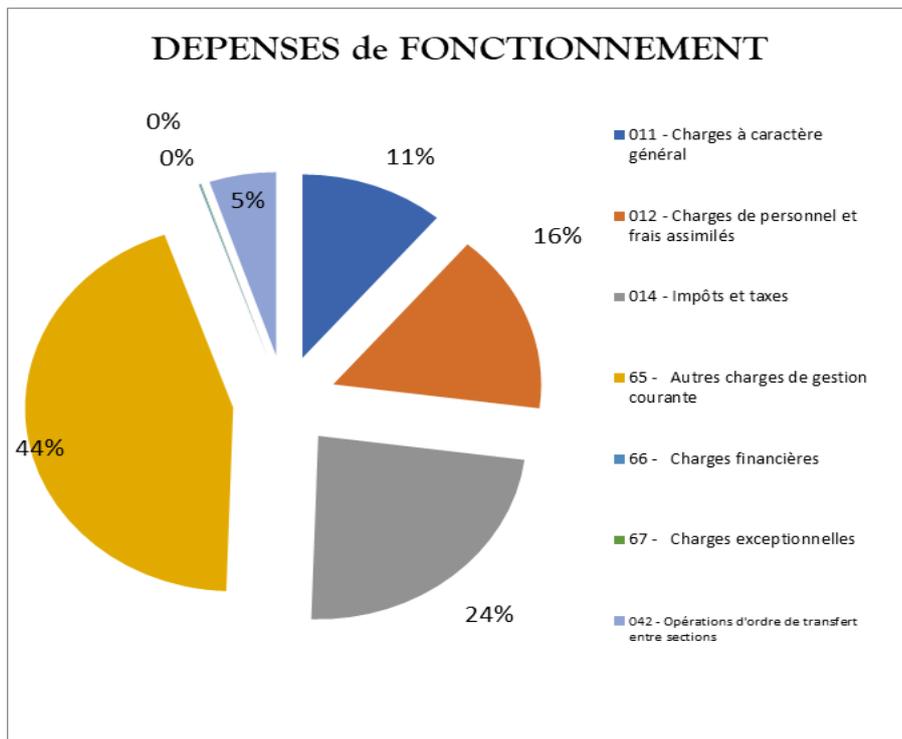
La Communauté exerce **cinq compétences obligatoires**. Il s'agit du développement économique et touristique, de l'aménagement de l'espace communautaire, de l'aménagement d'aires d'accueil pour les gens du voyage, de la collecte et du traitement des déchets ménagers et de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

La Communauté possède des **compétences optionnelles** telles que la voirie d'intérêt communautaire, la politique du logement social d'intérêt communautaire, la protection et la mise en valeur de l'environnement, les maisons de services au public d'intérêt communautaire, les équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire, les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, l'action sociale d'intérêt communautaire (enfance, jeunesse, seniors) et des dispositifs locaux de prévention de la délinquance.

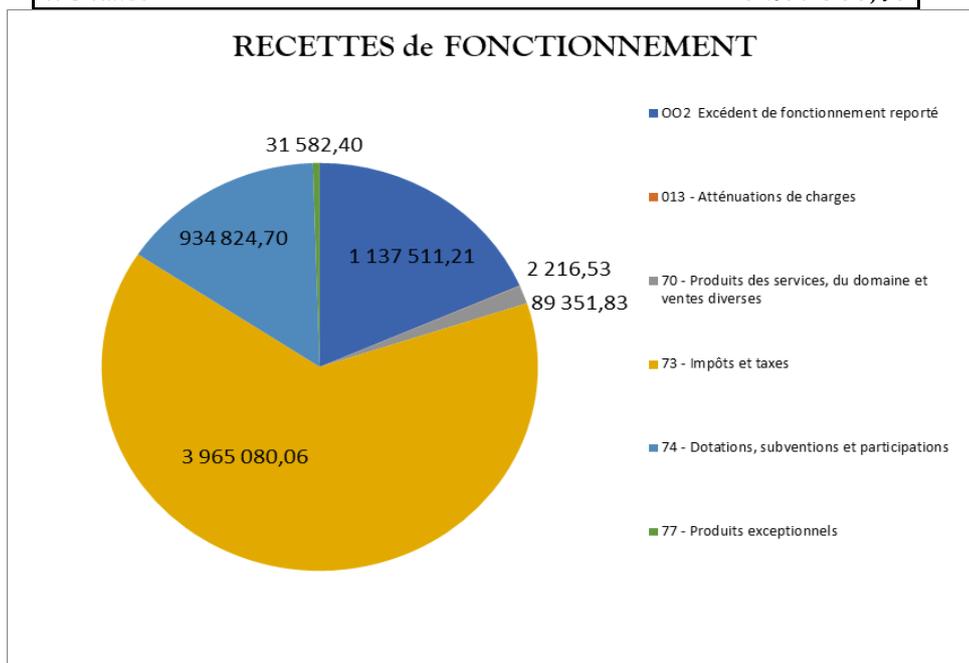
Enfin, la Communauté possède des compétences facultatives telles que l'assainissement non collectif, l'aménagement numérique, les maisons de santé pluridisciplinaires, les actions en faveur de la culture et du sport dans le cadre de la convention départementale.

Le budget de la Communauté de Communes s'équilibre ainsi à fin 2019 :

<b>DEPENSES de FONCTIONNEMENT</b>	
<b>Chapitre</b>	<b>CA 2019</b>
011 - Charges à caractère général	577 236,43
012 - Charges de personnel et frais assimilés	822 160,47
014 - Impôts et taxes	1 210 820,93
65 - Autres charges de gestion courante	2 278 463,85
66 - Charges financières	5 214,11
67 - Charges exceptionnelles	3 263,83
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	268 322,54
<b>TOTAL</b>	<b>5 165 482,16</b>



RECETTES	
Chapitre	CA 2019
OO2 Excédent de fonctionnement reporté	1 137 511,21
013 - Atténuations de charges	2 216,53
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	89 351,83
73 - Impôts et taxes	3 965 080,06
74 - Dotations, subventions et participations	934 824,70
77 - Produits exceptionnels	31 582,40
<b>TOTAL</b>	<b>6 160 566,73</b>



La Communauté de Communes emploie des agents titulaires de la fonction publique territoriale et des agents contractuels. Le tableau des emplois est ainsi fixé au 31/12/2019 :

EMPLOIS PERMANENTS FONCTIONNAIRES	ETP	Effectif budgétaire	Effectif Pourvu	Fonctions
<b>Filière administrative :</b>				
Rédacteur principal 2ème classe	1	1	1	<i>Chargée de mission développement durable</i>
Rédacteur principal 2ème classe	1	1	1	<i>Responsable office de tourisme</i>
Adjoint administratif principal 1ère classe	1	1	1	<i>Secrétaire comptable</i>
Adjoint administratif	1	1	1	<i>Secrétaire comptable</i>
<b>Filière médico- sociale :</b>				
Infirmière en soins généraux hors classe	1	1	1	<i>Directrice crèche</i>
Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe	1	1	1	<i>Auxi crèche</i>
<b>Filière animation :</b>				
Adjoint territorial d'animation	1	1	1	<i>Responsable RAM</i>
Adjoint territorial d'animation	1	1	1	<i>Agent d'accueil office de tourisme</i>
<b>Filière culturelle</b>				
Assistant de conservation principal 2ème classe	1	1	1	<i>Responsable musée</i>
<b>Filière technique :</b>				
Agent de maîtrise principal	1	1	1	<i>Agent technique</i>
Adjoint technique principal 1ère classe	1	1	1	<i>Agent crèche</i>
Adjoint technique principal 2ème classe	3	3	3	<i>Agent crèche</i>
Adjoint technique	4	4	4	
<i>Répartis comme suit :</i>				
- Musée	1	1	1	<i>Agent polyvalent</i>
- Crèche	3	3	3	<i>Agent crèche</i>

EMPLOIS PERMANENTS NON TITULAIRES	ETP	Effectif budgétaire	Effectif Pourvu	Fonctions
<b>Filière administrative :</b>				
Attaché principal territorial	1	1	1	Directrice Générale des Services
Adjoint administratif	1	1	1	Chargé de communication
<b>Filière sociale :</b>				
Educatrice de jeunes enfants	1	1	1	EJE crèche
<b>Filière animation :</b>				
Animateur	1,6	1,6	1,6	Animateurs CAS'ADO

Les agents ont accès aux services du CNAS, ils bénéficient du régime indemnitaire : le RIFSEEP, par le versement d'une prime de fonctions, de sujétions, d'expertise et d'engagement professionnel ainsi qu'une prime de service et d'une prime forfaitaire.

### Les activités 2019 par compétence

#### L'aménagement de l'espace communautaire

Le périmètre du SCoT a été défini en 2014 à l'échelle de la vallée de l'Isle incluant :

- Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux ;
- Communauté de communes du Pays Vernois et du Terroir de la Truffe ;
- Communauté de communes Isle, Vern, Salembre ;
- Communauté de communes Isle et Crempse en Périgord ;
- Communauté de communes Isle, Double, Landais.

Les travaux du SCoT sont encore en cours.

La CCICP adhère au syndicat du Pays de l'Isle et verse des fonds annuellement pour l'investissement et le fonctionnement de ce syndicat.

#### Développement économique

Un travail en partenariat avec la commune de Bourgnac a été mené en 2011 pour agrandir la zone d'activités sur Bourgnac. La carte communale a été révisée. Concernant la zone déjà existante, la crise économique pénalise son développement.

	2008	2009	2010	2011-2012	2013	2014	2015
Recettes	215 696	108 669	115 885		19 488	86 392	178 671
Nb de lots vendus	2	1	3	0	1	4	3
	2016	2017-18	2019				
Recettes	14 263	0	51 840				
Nb de lots vendus	1	0	2				

En 2019 plusieurs parcelles devaient être vendues. Les ventes devraient se finaliser en 2020.

En 2019, les élus ont travaillé un règlement d'aides aux entreprises avec la Région. D'autre part, plusieurs aides ont été attribuées à des entreprises dans le cadre de l'OCMR.

	<b>Montant total des travaux</b>	<b>Montant CCICP</b>
Arkéa Coiffure	5 914,80 €	739,35 €
Boulangerie Courant	48 250,10 €	1 650,05 €
Carole Beauté	15 416,34 €	1 927,04 €
Cécilou Sports	5 192,00 €	1 557,75 €
Distillerie Reymond	41 467,00 €	4 317,62 €
Evasion Coiffure	46 900,02 €	3 625,60 €
More Than Soap	30 480,17 €	2 245,63 €
Myosotis	76 835,51 €	3 000,00 €
Salon Brillantine	6 217,12 €	932,57 €
SNC AME	19 402,45 €	4 519,93 €
<b>TOTAL aides allouées</b>		<b>24 515,54 €</b>

### Tourisme

Depuis 2017 avec la fusion des deux communautés de communes, un important travail a été entrepris pour harmoniser la gestion de la taxe de séjour. La fusion des deux communautés nécessite un effort pour rapprocher ces territoires et des actions transversales pour renforcer la dynamique de territoire.

Durant l'été 2019, sur les quais de la base de Lagut, le prestataire gérant les canoës décliné son engagement concernant la location de vélos et canoës. Un concert et marché gourmand a été organisé avec le MNOP en soirée le 15 juillet.

A Villamblard, le Point Informations Touristiques a été tenu par les agents de l'OT au château Barrière durant la période estivale. Les touristes et les locaux ont pu profiter de deux marchés de producteurs à Villamblard en juillet et en août grâce à une collaboration avec l'association des enfants du pays de Beleyme.

Plusieurs animations ont eu lieu au mémorial de la Résistance à St Etienne de Puycorbier. Un circuit cyclo est parallèlement en cours de réalisation.

Deux circuits cyclo sont en cours de réalisation :

- Mussidan - La Jemaye
- Mussidan - Villamblard

Sur les 17 communes du Villamblardais les travaux d'aménagement des PDIPR ont démarré.

L'OT a été provisoirement hébergé dans les anciens bureaux du trésor public place Victor Hugo à Mussidan en attendant de pouvoir intégrer les locaux situés à côté de la bibliothèque place de la République. Le chantier de rénovation s'est déroulé avec succès et l'OT a pu dès mai 2019 investir un espace plus agréable et plus spacieux.

### Collecte et du traitement des déchets ménagers

La collecte et le tri ont été confiés au SMD3. Le SMD3 et un bureau d'études ont travaillé tout 2019 pour la mise en œuvre sur le département d'une REOM incitative.

### Expérimentation O prévert avec le SMD3

Le SMD3 a proposé à la CCICP de participer à une expérimentation favorisant le COMPOST. L'objectif est de proposer des actions en faveur de la prévention et de la gestion de proximité des déchets verts en valorisant localement ces derniers, avec un meilleur retour à la terre de la matière organique comme alternative à l'apport en déchèterie ou le brûlage. Une chargée de mission a été recrutée par le SMD3 pour étudier cette question. Le choix d'un broyeur par la commission ordures ménagères est en cours, le diagnostic également.

### GEMAPI

La CCICP adhère au syndicat mixte du bassin de l'Isle (SMBI) et verse des fonds annuellement pour l'investissement et le fonctionnement de ce syndicat. Une convention a été signée avec la CAB pour les communes dépendant du bassin Dordogne.

### Voirie

La CCICP a mené avec l'ATD une réflexion pour la mise en œuvre d'un schéma de voirie communautaire, l'état des lieux a été rendu en 2017 pour le passage en CLECT. Un programme de travaux et d'investissements a été validé par les élus pour les 3 ans (2019 à 2020). Des travaux de voirie ont été réalisés en 2019 comme ce qui était programmé. Une partie de ceux-ci passent désormais en section de fonctionnement et non plus en investissement.

### La politique du logement

14 logements sont répartis sur le territoire du Mussidanais.

Taux de vacance des logements										
2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
4.17%	8.33%	8.97 %	17.2%	15,06%	8%	14%	5%	2%	2%	1%

Admission en non valeur									
2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
329 €	3 340 €	6 888 €	1 388 €	1 496 €	5 248 €	0	0	175 €	0

Le logement de Bourgnac est terminé.

L'ex CC du Pays de Villamblard a acheté en 2016 le bâtiment jouxtant celui qu'elle possède déjà rue Edouard DUPUY à Villamblard, une étude a été menée par l'ATD pour y créer 8 logements. Les travaux ont débuté en décembre 2019.

Une aide pécuniaire est versée pour aider à la mobilité des étudiants en médecine. Dans le cadre de la maison de santé pluridisciplinaire deux logements leur seront réservés.

En 2019, la CCICP a adhéré au nouveau syndicat créé à l'échelon départemental suite à la fusion des offices HLM de Périgueux et du département, elle adhère donc au SMOLS et participe financièrement à son fonctionnement et éventuellement aux investissements.

### **La protection et la mise en valeur de l'environnement**

Les sentiers de randonnée du Mussidanais sont entretenus sur les onze communes : un passage est programmé en semaines 24/25 et l'autre à l'automne.

La création de PDIPR sur le territoire Villamblardais est en cours de réalisation.

Dans le cadre des mesures compensatoires liées aux travaux de la véloroute voie verte, la Communauté de communes, par le biais d'une convention avec le Syndicat du Bassin de l'Isle à confier la gestion et la valorisation de deux parcelles en zone humide situées sur la commune de Saint-Front-de-Pradoux.

La CCICP adhère à l'ASE pour la lutte contre les frelons asiatiques et chenilles processionnaires.

### **Maisons de services au public d'intérêt communautaire**

Le projet de l'espace CONNEXIONS situé rue du Périgord à Mussidan a été rénové pour y installer le siège de la communauté de communes. Le siège a été transféré fin novembre.

A Villamblard, le bâtiment abrite SPE (espace de vie sociale) et l'AIVAP (service d'aide à domicile). La grande salle de réunion est régulièrement mise à disposition pour les associations.

### **Espace France Services**

Le projet a été présenté en juillet 2019 par la Préfecture et les élus ont adopté à l'unanimité la mise en place de ce service. La commune de Mussidan a mis à disposition l'ex-conciergerie de la mairie, les locaux ont été rénovés en régie par les services techniques de Mussidan, les frais liés à la rénovation et à l'équipement ont été pris en charge par la CCICP. La labellisation Espace France Services a été validée par l'État en décembre pour une ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le recrutement et la formation des agents ont eu lieu en fin d'année 2019.

### **Formation du personnel de la CCICP et de ses communes membres**

Le plan de formation est mutualisé à l'échelle de la vallée de l'Isle en collaboration avec le CNFPT (délocalisation des formations sur le territoire de la vallée de l'Isle). La Communauté de communes participe aux frais pour la mise en œuvre des formations mutualisées « risques professionnels ». En 2019, la Communauté de communes a organisé pour tous les agents des communes membres des sessions de formations. Un agent de la commune de Saint-Médard-de-Mussidan a animé celles-ci et le CNFPT a participé financièrement à ce programme.

**9 jours** de formations ont été dispensés sur novembre et décembre 2019, **13 agents** de **9 communes membres** ont été formés aux CACES (15 CACES délivrés).

### **Bâtiments scolaires**

La commission a retravaillé avec l'ATD pour évaluer les travaux nécessaires dans tous les bâtiments des communes possédant une école.

La programmation de travaux dans les écoles de Mussidan, St Médard, Issac et Villamblard a été actée en DETR. Pour l'instant les travaux des autres écoles n'ont pas été subventionnés.

### **Musée de Mussidan**

La CCICP a pris la compétence au 1<sup>er</sup> octobre 2017 du musée de Mussidan. Le responsable du musée est également chargé d'animer le Mémorial de la Résistance de St Etienne de Puycorbier. Le projet de rénovation du bâtiment mais aussi de la scénographie du musée a été lancé en 2019 grâce à un financement LEADER, DETR, DRAC, Région et D2partement.

### **Enfance et jeunesse**

La capacité de la **crèche** de Mussidan est de 30 enfants. Le médecin référent est le Dr Astruc. En 2019 une nouvelle éducatrice jeunes enfants (adjointe de direction) a été recrutée. La capacité de la crèche de Beaugerard et Bassac est de 24 enfants et la crèche d'Issac de 16 places. La gestion de celles-ci est confiée à l'association les Canailloux.

Le **relais d'assistantes maternelles** intervient aussi sur le territoire de la CDC Isle Double Landais et la partie Gursonnaise de la CDC Montaigne Montravel Gurson, ses animations se font au centre de loisirs de Montpon, à Mussidan et à Villamblard. Le RAM se situe auprès de la crèche de Mussidan et l'animatrice dispose d'un véhicule de service.

Le **centre de loisirs** de Mussidan associatif a bénéficié de lourds travaux sur 2019. Le centre a déménagé dans les locaux de l'école de St Front de Pradoux durant les travaux. Le centre de loisirs de Montagnac la Crempse est géré par l'association des Enfants du Pays de Beleyme.

**CAS'ADO à Mussidan**, peut accueillir 24 ados, le local de Lagut (2 route de Ribérac à St Front de Pradoux) propose des activités les mercredis et durant les vacances scolaires aux ados du territoire, 2 animateurs à 80% ont été recrutés pour animer le territoire entier de la CCICP. Durant les vacances scolaires, des animations sont aussi organisées à Maurens dans un local dédié sous l'école.

#### Dispositifs locaux de prévention de la délinquance

Cette compétence a été prise en fin d'année 2017 afin de permettre à la CCICP de dénombrer 9 compétences parmi le bloc imposé par la loi NOTRe et ainsi de pouvoir bénéficier de la DGF bonifiée en 2018.

#### SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

On dénombre 2 400 installations sur le territoire du Mussidanais. La périodicité des contrôles est de **6 ans**. Un contrat de prestation de service a été conclu avec SUEZ.

Sur le Villamblardais, une délégation de service public a été faite à la SAUR. On dénombre 2 460 installations.

Dans le cadre de l'opération collective annuelle de réhabilitation des assainissements non collectifs en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne, des propriétaires de certaines communes de l'ex CC du Pays de Villamblard ont pu bénéficier d'une subvention pour la réalisation de leurs travaux d'assainissement. Les dossiers éligibles ont été validés par l'Agence de l'Eau en 2018 et sont en cours de règlement en fonction de l'avancée des travaux par les pétitionnaires.

Un groupement de vidanges des fosses et bacs dégraisseurs est proposé aux habitants de la communauté.

#### Aménagement numérique

La CCICP adhère au syndicat départemental Périgord Numérique et verse des fonds annuellement pour l'investissement et le fonctionnement de l'aménagement départemental.

#### Développement durable

La Communauté de communes a lancé son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Par le biais d'une commande groupée avec le SDE24, la Communauté de communes bénéficie d'une assistance à maîtrise d'ouvrage avec le bureau d'études A.E.R.E. En 2019, la définition de la stratégie du PCAET sur la Communauté de communes s'est poursuivie, elle a permis

l'élaboration du plan d'action délibéré le 25/11/2019. Cet outil de planification a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie.

### Agriculture

Afin de répondre aux demandes et aux besoins des agriculteurs du territoire, la Communauté de communes a lancé une étude sur la faisabilité de créer un atelier de découpe et de transformation avec un point de vente collectif. Cette mission a été confiée au bureau d'études CACG. Le bilan de cette étude a été rendu dans le premier trimestre 2018. Néanmoins, ce projet n'a pas émergé, les agriculteurs du territoire n'ayant pas manifesté d'intérêt pour ce projet.

### Maisons de santé pluridisciplinaires

Les élus poursuivent leur travail pour créer sur le Mussidanais une maison de santé pluridisciplinaire, les professionnels de santé se réunissent régulièrement, une association loi 1901 a été créée et le projet de santé rédigé ; les élus ont choisi d'acquérir un bâtiment situé en face de l'église de Mussidan en accord avec les professionnels de santé.

Une maison de santé communautaire existe aussi dans l'entrée de Villamblard.

### Actions en faveur de la culture et du sport dans le cadre de la convention départementale

Plusieurs actions en faveur de la culture dans le cadre de la convention départementale ont été portées par la CCICP en 2019.

Une collaboration avec le Conseil Départemental en faveur du sport auprès de personnes fragiles est menée (fourchettes basket).

### Divers

La CCICP prend en charge auprès de la Caisse des Dépôts une liaison informatique sécurisée afin de transmettre à la Préfecture les délibérations, arrêtés etc. (**ACTES**).

La CCICP a pris en charge **PÉRIGÉO**, mettant à la disposition des communes un outil remarquable développé par l'ATD.

La CCICP prend à sa charge les cotisations à l'**ATD** pour les marchés publics, au Pays de l'Isle pour la rénovation des logements, et au **SDE24** pour le Paquet Energies.

La commission communication a rédigé **un journal d'information** distribué en début d'été pour que la population connaisse la CCICP et ses attributions.

**Un site internet** a été réalisé en interne <https://isle-et-crempse-en-perigord.fr>.

Les grands axes du **schéma de mutualisation** ont été rédigés en 2017 (ressources humaines, communication, éclairage public et commande publique) et soumis aux communes de l'EPCI puis le rapport de mutualisation est validé annuellement par les membres du Conseil communautaire.